



Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le douze mai, le Conseil Municipal de la Commune de FONTANES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GANDILHON, Maire.

Nombre d'Élus : En exercice : 15 Présents : 13 Qui ont pris part à la délibération : 14	Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 mai 2023
---	--

Présents : CHILLET Marie-Hélène, DECHAUMET Elodie, GANDILHON Michel, GOUTAGNY Pascal, GRANGE Guillaume, GUYOT Jean-François, PARAN DOUSSET Barbara, PHILIBERT Pascal, PITAVAL Jean-Éric, PROUVOST Nicolas, ROCHE Nathalie, SICARD Nadine, et VILLEMAGNE Laurent.

Absents : BABOT Billy, THIZY Huguette

Pouvoirs : THIZY Huguette à GANDILHON Michel

Secrétaire : SICARD Nadine

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 avril 2023 est validé.

Urbanisme :

- Dépôt d'une DP par M. DIMIER Hervé pour la construction d'un mur en pierres 623 chemin de la Guichardière, en cours d'instruction ;
- Dépôt d'une DP par M. GREGOIRE Denis pour la construction d'un mur de soutènement 7 rue de la Sibérie, en cours d'instruction ;
- Dépôt d'une DP par M. GREGOIRE Denis pour la fermeture de la terrasse existante par baies vitrées et porte 7 rue de la Sibérie, en cours d'instruction ;
- Dépôt d'une DP par la société Arteis Solaire pour M. POUILLY pour l'installation de panneaux photovoltaïques 4 impasse du Rio, en cours d'instruction ;

Rencontres entre le 7 avril et le 12 mai 2023

- Réunion de chantier avec le SIEL pour la poursuite de l'installation de l'éclairage public en LED
- Commission enfance jeunesse : point sur les élections des enfants au CME
- Deux rencontres avec Les Matrus et le Comité des fêtes pour l'organisation de la soirée d'inauguration du Rio le 23 juin
- Monsieur Blanc, conseiller municipal de Saint Christo, pour les travaux d'agencement de la cuisine à la Maison du Plâtre : le projet serait de renouveler un peu de matériel afin de faciliter, en modernisant le matériel, le travail de Blandine à la cantine et de faire quelques travaux notamment au niveau des aérations et de la ventilation de la cuisine
- Tri du dernier matériel stocké du château
- SEM : commission eau, signature de l'arrêté préfectoral de restriction de l'eau
- AG cinéma des monts du Lyonnais : le niveau de fréquentation est revenu à la normale
- Préparation de la foire : elle sera portée par la MJC qui va passer doucement le relais à l'APE pour l'année prochaine. Discussion afin de savoir si le bal est maintenu le soir même de la foire, ce qui pose quand même pas mal de problèmes d'organisation et de sécurité. Le vide grenier aura lieu cette année
- Rencontre de la MJC pour organiser l'accueil des jeunes dans le cadre de l'échange européen à Fontanès
- Validation de la feuille info et modalité de tirage
- Premier anniversaire de la boulangerie : un bel événement qui a rassemblé beaucoup de monde
- Entreprise Serpollet pour les réfections de voiries du centre bourg
- Les associations pour l'aménagement du stockage du Rio
- Première rencontre entre l'entreprise en charge des travaux d'aménagement du bourg et Monsieur Chomienne architecte chargé du suivi de chantier : démontage du parvis de la mairie, des abords de la MAM et de la croix de mission, à partir du 16 mai
- Débat sur les déserts médicaux à Feurs organisé par le sénateur Jean Claude Tissot
- AG de Familles Rurales pour le portage des repas : à Fontanès, 7 repas par jour sont livrés
- SEM : avancement du projet du PLUi
- Conseil municipal des enfants : préparation des interventions des enfants auprès de leurs camarades d'école pour les élections à venir et présentation de leurs projets
- Réunions d'adjoints et CMD
- L'entreprise Masclat pour les ménages de l'école pendant l'arrêt maladie de Maryline
- Nadège et Manon pour le calage du fonctionnement des locations de la MDP
- L'agence Maurin pour l'avancement du projet de réhabilitation du bâtiment voirie/école/dojo
- AG du Relais petite enfance
- Bureau de SEM
- Lancement du chantier d'aménagement du centre bourg. Début des travaux le 12 mai, fin prévue vers fin juillet.

Informations diverses :

- Elections sénatoriales du 24 septembre 2023. Le conseil municipal se réunira le 9 juin à 18h pour élire les grands électeurs.
- Renouvellement des canalisations d'eau de la commune du 5 juin au 4 août 2023. Puis après les vacances d'été.

ORDRE DU JOUR :**1- Taux d'imposition 2023 (foncier bâti et non bâti et résidences secondaires)**

Monsieur le Maire rappelle que la loi de finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette disposition s'est traduite par la suppression du vote du taux de la Taxe d'Habitation (TH) et un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur notre territoire par l'Etat.

Monsieur le Maire rappelle les taux fixés en 2022 :

TAXES	Taux votés en 2022 (%)
Foncière (bâti)	36,94
Foncière (non bâti)	63,30

Il propose aux membres du Conseil Municipal de maintenir ces taux pour l'année 2023 et d'appliquer un taux de 14,25 % pour la taxe d'habitation des résidences secondaires.

Récapitulatif des taux applicables en 2023 :

TAXES	Taux votés en 2022 (%)
Foncière (bâti)	36.94
Foncière (non bâti)	63,30
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	14,25

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité approuve les taux de fiscalité locale énoncés ci-dessus pour l'année 2023.

Délibération n° 2023-022 : pas d'opposition ni abstention.

La séance est levée à 22h45.